

Le 03 février 2006,

Monsieur Xavier BERTRAND  
Ministre de la santé  
8 avenue de Ségur  
75 007 PARIS

Objet : plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides

Monsieur Le Ministre,

Après plusieurs années d'attente et après une contamination quasi-généralisée des eaux de surface et des eaux souterraines par les pesticides, la France semble découvrir enfin l'ampleur du bruit de fond toxicologique qui fait maintenant partie de notre environnement : l'eau mais aussi l'air, les sols et les aliments sont en effet plus ou moins imprégnés de différents cocktails de pesticides. Malheureusement, le projet de plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides est une réponse bien insuffisante face à l'ampleur des enjeux. S'il fait référence à l'eau et à la santé publique, il passe à côté de l'empoisonnement chronique des écosystèmes aquatiques et terrestres et ne fait aucune référence à l'obligation pour la France (cf. Stratégie Nationale pour le Biodiversité) et pour l'Union Européenne (cf. sixième programme communautaire d'action pour l'environnement) de ne plus perdre de biodiversité à partir de 2010.

Bien qu'un certain nombre de dispositions apporteront des améliorations ponctuelles, l'essentiel des mesures envisagées manque d'ambition et ne pourra donc pas atteindre les intentions affichées. La meilleure preuve étant qu'aucun objectif clair et chiffré de réduction de la consommation de pesticides (par exemple, en nombre de traitements par hectare et par an) n'est annoncé.

Etant données les connaissances acquises par la communauté scientifique sur les effets ravageurs des pesticides sur la santé humaine et l'environnement, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'élaborer un plan de réduction des risques liés à l'usage des pesticides qui soit véritablement à la hauteur des enjeux.

Nous vous demandons notamment de taxer significativement les produits de traitements, comme cela se fait dans d'autres pays européens, et d'aider les agriculteurs qui se forment et réduisent leur utilisation de pesticides par un retour des produits financiers de cette taxe.

Dans l'espoir que ce message pressant soit entendu, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre en notre haute considération.

Paul SIFFERT,

Président de l'association des Naturalistes orléanais